

# Licence Professionnelle Mention Métiers de la GRH : Formation, compétences et emploi Parcours Formateur en Milieu Professionnel (APP)

REFERENCE : 06PA382L

Apprentissage CFA du SUP (contrats privés)

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2023/2024

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR Sciences Humaines</p> <p><b>Responsable pédagogique</b> Véronique DRAI-ZERBIB Maître de Conférences HDR en Psychologie Cognitive Tél : 03 80 39 57 32 Veronique.Drai-Zerbib@u-bourgogne.fr</p> <p><b>Co-responsable pédagogique</b> Fanny CHRETIEN Maître de Conférences en Sciences de l'Éducation et de la Formation fanny.chretien@agrosupdijon.fr</p>	<p><b>Chargée de gestion de formation</b> Patricia GOMES / Tél : 03 80 39 52 54</p> <p><b>Chargé d'ingénierie de formation</b> Franck DUBOIS / Tél : 03 80 39 36 67</p> <p>Adresse de contact <b>formation.continue-shs@u-bourgogne.fr</b></p>

## OBJECTIFS

La licence professionnelle « Formateur en milieu professionnel » vise la construction de compétences pour concevoir des stratégies de formation fondées :

- sur l'analyse des situations de travail, l'activité et les processus d'apprentissage et de développement
- sur l'utilisation de moyens et de méthodes différenciées.

## PUBLIC

Étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, personnes actives en reprise d'études.

Le contrat d'apprentissage est ouvert aux candidats âgés de 16 à 30 ans (29 ans révolu) au moment de la prise d'effet du contrat.

Le contrat d'apprentissage peut être conclu sans limite d'âge pour les candidats à la reprise ou la création d'une entreprise dont la réalisation est subordonnée à l'obtention d'un diplôme ou titre, ainsi que pour les candidats reconnus travailleurs handicapés.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

## PRE-REQUIS

Les candidats doivent être titulaires d'un titre ou diplôme attestant d'un niveau de qualification III (bac + 2). À défaut, l'accès peut être envisagé après validation des acquis (décret du 23 août 1985) spécialement pour les candidats ayant acquis une expérience significative, notamment d'ordre pédagogique, dans les secteurs de l'éducation, de la formation ou du travail social.

Les candidats doivent être titulaires d'un :

- DEUG (ou première et deuxième année de licence validées) de Psychologie, Sociologie, d'IUP Management et Gestion des entreprises (spécialisation éducation/formation)...
- BUT Information-Communication, Services Réseaux et Communication, secondaires (génie mécanique, électronique...)
- BTSA
- BTS Informatique
- BUT ou BTS d'autres spécialités, selon les profils individuels

## FORMATEURS

La formation est dispensée par des professionnels ou des enseignant-chercheurs dans les domaines de la psychologie, de la science des apprentissages et de la formation professionnelle.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

Un volume d'enseignement de 496 h, composé :

- Des enseignements de tronc commun répartis en dix unités d'enseignement
- Des enseignements de spécialisation optionnels (au nombre de deux, chacun de 77h) constituant une unité d'enseignement

Un volume de projet mis en application au sein de la structure employeuse par l'alternance (1127 heures de pratique) avec assistance d'un tuteur pédagogique et aboutissant, après validation du projet, à la réalisation et à la soutenance d'un mémoire professionnel

La période pratique en entreprise ou institution de formation, d'une durée cumulée de 1127 heures, comprenant une période d'immersion, sur la connaissance du secteur professionnel et une période d'application en lien avec la spécialisation choisie.

Les cours ont lieu les jeudis, vendredis et certains mercredis. Le reste du temps est consacré aux périodes en entreprise.

Journées de 7h (sauf les mercredis de stage en entreprise et la journée de soutenance prévus à 3h)

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, échanges, exposés, démonstration.

## MOYENS TECHNIQUES

L'UFR Sciences Humaines & Sociales bénéficie de tous les équipements requis : salles de cours équipées, bibliothèque (regroupant de nombreux ouvrages dédiés à la gestion et abonnements à des revues professionnelles), salles informatiques réservées...

Compte tenu de la taille de chaque promotion, la pédagogie développée par l'équipe est dynamique et interactive.

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Les étudiants peuvent être admis soit au titre de la formation initiale, soit à celui de la formation continue. Dans les deux cas, l'admission est prononcée par une commission sur la base d'un dossier individuel suivi, éventuellement, d'un entretien d'approfondissement. Le dépôt des dossiers de candidatures est à effectuer avant fin mai

Une deuxième sélection aura lieu sur e-candidat à partir du 24 août 2023 avec dépôt des dossiers pour le 05 septembre au plus tard.

- **Formation initiale**

Les candidatures sont à effectuer sur le serveur e-candidat de l'Université de Bourgogne. La période de candidature est consultable depuis ce serveur, menu « consulter les formations ». Vos candidatures seront adressées à la scolarité : Mme Catherine LOBET - (bureau R21 rez-de-chaussée Pôle AAFE).

- **L'accès peut être envisagé après validation des acquis (décret du 23 août 1985), notamment pour :**

- les étudiants possédant un niveau de qualification III (bac + 2)

- les étudiants titulaires de diplômes ou titres étrangers

et ayant acquis une expérience significative, notamment d'ordre pédagogique.

La formation accueille des candidats en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage

- **Formation continue**

Le dossier de candidature est à demander au SEFCA (Service Commun des Formations Continue et par Alternance) à la Maison de l'Université : [Formation.continue-shs@u-bourgogne.fr](mailto:Formation.continue-shs@u-bourgogne.fr)

Vous devez prévoir le financement des frais de formation avant le dépôt des dossiers de candidatures. (contacter le SEFCA)

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

- **Sessions d'examen**

Les sessions d'examen se déroulent en janvier à la fin du premier semestre et en mai-juin à la fin du second semestre. A chaque semestre, deux sessions d'examen sont organisées.

- **Règles de validation et de capitalisation :**

**Principes généraux :**

**COMPENSATION :** Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**CAPITALISATION :** Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

- **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Cette licence permet notamment d'accéder aux métiers de formateurs spécialisés dans les apprentissages professionnels et le développement de compétences, d'enseignant technique, d'enseignant spécialisé dans l'illettrisme et le soutien scolaire, d'animateur de centre de ressources, d'enseignant à distance, de coordonnateur pédagogique, de coordonnateur de dispositif en alternance.

Les fonctions suivantes sont spécialement concernées :

- Conduite de formation en alternance, ou de formation à distance

- Gestion de processus d'exclusion : lutte contre l'illettrisme et insertion des publics

- Accompagnement des publics éloignés de l'emploi dans les apprentissages et la formation

- Gestion de centre de ressources

- Conception et usage des technologies pour l'apprentissage, apprentissages professionnels et fondamentaux, pour l'information et la communication

- Auto-formation ; Accompagnement de la validation des acquis de l'expérience

- Insertion par le travail.



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)

- Compétences acquises à l'issue de la formation :  
Les compétences professionnelles acquises sont, dans le cadre de la formation et de l'éducation, principalement la construction, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation :
  - De situations d'apprentissages professionnels et de développement ;
  - Accompagnement des publics éloignés de l'emploi dans les apprentissages et la formation. Apprentissages fondamentaux et illettrisme.
  - D'usages de la FOAD et des technologies pour l'apprentissage.

- Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :  
Le formateur (pouvant être ex-professionnel lui-même) cherche avant tout à concevoir des situations d'apprentissages en vue de transmettre un savoir-faire, des connaissances pratiques et théoriques qui complètent les savoirs acquis en activité professionnelle. Il fait travailler les apprentis sur des situations professionnelles réelles. Son rôle consiste étayer et à les guider, à les inciter à faire des recherches, à leur fournir les techniques ou les savoirs qui leur manquent. En dehors des cours proprement dits, il consacre son temps aux visites d'entreprises, aux réunions de concertation pédagogique, à la préparation des cours et aux contacts avec les jeunes.

Être capable de réaliser un diagnostic rigoureux des compétences avant formation (à travers l'analyse du travail), Être capable de concevoir des situations d'apprentissages et des situations pédagogiques adaptées et individualisées, Être capable d'analyser les apprentissages, Être capable d'évaluer les acquisitions, le développement des stagiaires, les transferts d'apprentissages et les effets à plus long terme.

Les débouchés sont :

- Formateur spécialisé dans les apprentissages professionnels et le développement de compétences
- Enseignant technique
- Enseignant spécialisé dans l'illettrisme et le soutien scolaire
- Formateur multimédia
- Animateur de centre de ressources
- Enseignant à distance
- Coordonnateur pédagogique
- Coordonnateur de dispositif en alternance

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La formation en apprentissage est gratuite pour l'apprenti.

Fiche Répertoire national des certifications professionnelles

Licence Professionnelle - Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi (fiche nationale) :  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/29805/>

Équipe en charge de l'enregistrement du Contrat d'apprentissage :

CFA du SUPÉRIEUR BOURGOGNE  
Cité de l'Alternance  
Campus Universitaire  
11 rue Edgar FAURE  
21000 DIJON  
Téléphone : 03 80 39 69 11  
[gestionnaire@cfasupbourgogne.fr](mailto:gestionnaire@cfasupbourgogne.fr)

Plus d'infos sur <http://sefca.u-bourgogne.fr>



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)